

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

Un maire pour Ville-Marie ?

Chronique du 25 août 2020

Un squelette a été sorti du placard la semaine dernière, à savoir « l'injustice » dont serait victime Ville-Marie, du fait que cet arrondissement est le seul dont les résidents n'élisent pas leur maire (La Presse, 19 août 2020).

Pour déterminer s'il y a réellement *injustice*, il faut faire un peu d'histoire.

2001 : Fusions

Pierre Bourque, maire de Montréal de 1995 à 2001, fut le promoteur acharné « *D'une île, une ville* ». En 2000, il finit par convaincre Québec (gouvernement Bouchard) de donner suite à cette idée.

Suite aux fusions, qui prirent effet le 1^e janvier 2002, les **29 municipalités** que comptait jusqu'alors l'île de Montréal devinrent les **27 arrondissements** de Montréal :

- La Ville elle-même de Montréal fut divisée en 9 arrondissements;
- 18 autres arrondissements ont été créés à partir des 28 autres municipalités, faisant donc fi de leur réalité historique, sociologique et économique.

Suivant l'esprit d'une ville unique, les pouvoirs des arrondissements étaient limités aux services de proximité.

Pour ce qui est de la gouvernance :

- Il n'y avait plus qu'**un seul maire à Montréal** : le maire de Montréal ;
- Les arrondissements étaient gouvernés par des conseillers élus par la population;
- Un **président d'arrondissement** était nommé par ses pairs conseillers, non pas par la population.

À Montréal, sauf en ce qui concerne la Ville de Montréal elle-même, les fusions qualifiées de « **forcées** »¹ ont soulevé l'ire de pratiquement tout le monde, élus locaux autant que populations dans leur ensemble.

¹ Le processus des fusions municipales enclenché en 2001 a touché une quarantaine de villes-centres et leurs municipalités satellites : Québec, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay, etc. Il n'y eut finalement qu'à Montréal et Longueuil que les choses se sont mal passées.

2004 : Défusions

Le gouvernement Charest s'est fait élire en 2003 en s'engageant à permettre la reconstitution des municipalités d'origine, ouvrant de ce fait l'ère des défusions.

Suite aux référendums tenus en 2004 :

- 15 municipalités de l'île de Montréal retrouvèrent leur territoire d'origine et une large partie de leur autonomie;
- 10 autres, antérieurement autonomes, choisirent de demeurer dans Montréal;
- Montréal compterait donc désormais 19 arrondissements.

Les pouvoirs des arrondissements furent légèrement augmentés. Plus important, à partir de l'élection de novembre 2005 :

- Chaque arrondissement aurait à la tête de son administration un **maire élu au suffrage universel**;
- Il y aurait donc **20 maires pour la seule Ville de Montréal** :
 - 19 dans les arrondissements;
 - Le maire proprement dit de Montréal.

2005-2009 : Concurrence entre maires

La politique étant ce qu'elle est :

- Un maire d'arrondissement et son équipe collaborent avec le maire de Montréal, Gérald Tremblay à ce moment, s'ils sont de la même formation politique;
- Il en va autrement chez un arrondissement aux mains d'une formation membre de l'opposition, Vision Montréal de Pierre Bourque à l'époque :
 - Tout en feignant de collaborer, le maire d'arrondissement fera tout pour mettre le plus souvent possible le maire de Montréal dans l'embarras;
 - **Pour les médias, deux maires qui s'affrontent**, chacun s'appuyant sur sa légitimité d' élu au suffrage universel, **c'est du bonbon**;
 - D'autant que les apparences peuvent être trompeuses, le faible maire d'arrondissement faisant souvent plier l'échine au tout puissant maire de Montréal.
 - On peut même chercher mettre les rieurs de son côté :
 - Alors que j'en étais à mon premier mandat, je m'amusais à dire qu'il y avait 19 vrais maires dans les arrondissements de la Ville et un simple « **cheerleader** » à l'hôtel de ville de Montréal.

Comment le maire de Montréal peut-il se venger de ces brimades ?

- Par son **plein contrôle sur le budget**, il récompense les arrondissements qui l'appuient et punit ces autres qui lui mettent des bâtons dans les roues;
- Politique 101, conclura-t-on.

Tout ceci est relativement sans conséquence – simple grain à moudre pour les médias – tant qu'il ne s'agit pas de l'arrondissement Ville-Marie :

- Accueillant le centre-ville, **Ville-Marie joue un rôle politique, culturel et économique à l'échelle du Grand Montréal et même du Québec entier**;
- En plus de concentrer 40 % de la richesse foncière de la ville.

Or, il s'est trouvé que le maire de cet arrondissement, **Benoit Labonté**, élu sous la bannière de **Gérald Tremblay**, s'est enivré du pouvoir qu'il avait entre les mains et rebellé contre son « chef ». On se souviendra :

- Que la cabale interne qu'il a menée au sein d'Union Montréal ayant échoué, il a démissionné de cette formation politique;
- Après avoir siégé un temps comme indépendant, il est devenu chef de l'opposition sous les couleurs de Vision Montréal;
- Au dernier moment, il a choisi de renoncer à la mairie de Montréal au profit de la candidature de Louise Harel;
- Pour finalement quitter la politique à 10 jours de l'élection quand l'on apprit qu'il avait été généreusement financé par Tony Accurso.

Dans l'intervalle, **Gérald Tremblay** avait demandé et obtenu du gouvernement Charest que la charte de la Ville soit modifiée de telle sorte que **le maire de Montréal devienne d'office maire de l'arrondissement Ville-Marie** :

- **Je me suis tout de suite dit d'accord** avec cette décision de Québec;
- À ceux qui dénonçaient l'injustice ainsi faite à l'endroit des résidents de Ville-Marie, je répondais :
 - Il ne manquera pas un maire à Montréal : il y en aura encore 18 de trop;
- Dans la foulée, je dénonçais l'existence des partis politiques au municipal, parce qu'ils importent tout le formalisme, la lourdeur et la partisanerie du parlementarisme britannique au niveau de simples administrations locales;
 - C'est pourquoi lors de l'élection de 2009, je me suis engagé, si j'étais élu maire de Montréal, à ce que mon Comité exécutif soit composé de membres de toutes les formations politiques représentées au conseil municipal.

2010-2017 : Utilité d'un bouc émissaire

Ce que je pouvais reprocher à la fois au **règne des partis** et à la **ribambelle de maires** a trouvé à s'illustrer de mille manières tout au long de mes second et troisième mandats.

Cela est pratiquement toujours passé inaperçu aux yeux du public. Sauf dans le cas du **Plateau Mont-Royal** et de son célèbre maire, Luc Ferrandez :

- Oh ! que ce personnage a été utile à Gérald Tremblay, puis à Denis Coderre, en tant que paravent utile pour masquer tout ce qui n'allait pas ailleurs à Montréal;
- Et avec quel entrain les médias, tous les médias, sans exception, sont tombés dans le panneau;
- Faut dire qu'au lieu de plier l'échine, Ferrandez en rajoutait...

Conclusion

Les auditeurs auront compris de ce qui précède :

- Que je suis d'accord avec le fait que le maire de Montréal soit aussi maire de l'arrondissement Ville-Marie;
- Mieux, que j'estimerai préférable qu'il n'y ait qu'un seul maire à Montréal, le maire de Montréal;
- Encore mieux, que même si j'ai fondé un parti politique parce que c'était la seule façon de procéder, j'estimerai préférable qu'il n'y ait plus de partis politiques au palier municipal, à commencer par Montréal;
 - Comme c'est le cas partout ailleurs au Canada, où les conseillers municipaux sont élus sur une base individuelle;
 - Ce qui crée un environnement moins propice aux affrontements – même s'il y en aura toujours – et, inversement, plus propice à la collaboration dossier par dossier.

Ceci dit, je ne rêve pas en couleurs :

- C'est un fait que les partis politiques sont ancrés dans la vie municipale au Québec;
- C'est aussi un fait qu'à Montréal, ces 15 dernières années, nous avons appris à vivre avec 19 arrondissements dirigés par autant de maires;
- Force est de reconnaître qu'à tout prendre, cela ne fonctionne pas trop mal;
- Par ailleurs, que le maire de Montréal soit aussi maire de Ville-Marie est en accord avec le caractère hautement spécifique et stratégique de cet arrondissement;
 - En plus d'en faire l'égal de ses 18 collègues maires d'arrondissement.